



SIGNIFICATION DE LA SYNODALITÉ

Le *Synode* est une invitation du Pape François à réfléchir sur un thème décisif pour sa vie et sa mission. On dit de la *synodalité* qu'elle représente la voie par laquelle l'Église peut être renouvelée. *Mais qu'est-ce exactement qu'un Synode?*

Le mot « *synode* » est très ancien dans la tradition de l'Église. La signification s'inspire des thèmes profonds de la *Révélation*. Il indique le chemin sur lequel le Peuple de Dieu marche ensemble : le chemin, la vérité et la vie. Avant tout, la *synodalité* représente le style particulier

qui qualifie la vie et la mission de l'Église. Elle doit s'exprimer dans la manière ordinaire de vivre et de travailler de l'Église. Le *Synode* permet à tout le Peuple de Dieu d'avancer à l'écoute de l'Esprit Saint et de la Parole de Dieu. Par la dignité et la vocation commune que nous partageons par le *Baptême*, nous sommes tous appelés à participer activement à la vie de l'Église. Le *Synode* concerne donc les paroisses, les communautés chrétiennes, les mouvements laïcs, les communautés religieuses, femmes et hommes, jeunes et aînés.

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous lors de la tournée des secteurs pastoraux.

+Denis Grondin
Archevêque



APPARTEMENTS À LOUER À L'ARCHEVÊCHÉ



Deux (2) superbes appartements de 2 ½ pièces, sont actuellement disponibles à l'archevêché.

Les pièces sont de bonnes dimensions. Un grand salon avec la possibilité d'y ajouter un bureau. Repas et service de buanderie inclus.



Les prêtres intéressés à avoir de l'information ou à visiter les lieux peuvent contacter **M. Yves Pelletier** au 418 723-3320 poste 104.



COVID-19 ET LIEUX DE CULTES ASSOUPLISSEMENTS

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) nous confirme les informations suivantes annoncées le 2 novembre 2021 par le ministre de la Santé, M. Dubé, et le Dr Arruda, qui entreront en vigueur à **partir du 15 novembre** :

- Il ne sera plus requis de tenir un registre des présences pour les célébrations de mariages et de funérailles;
- Il ne sera pas requis que nous exigeons le passeport vaccinal aux personnes qui fréquentent les lieux de culte;
- Les lieux de culte offrent maintenant, aux yeux de la Santé publique, un « service considéré comme essentiel », ce qui explique la mesure précédente;
- Les limites de capacité demeurent les mêmes : 250 personnes à l'intérieur et 500 personnes à l'extérieur;
- Une fois à l'intérieur, l'hygiène des mains est requise, la distance entre les personnes ou les bulles familiales est de 1 m, le masque peut être retiré lorsque les gens sont à leur place et parlent à voix basse.

Toutefois, nous avons une certaine flexibilité :

- Si les responsables d'un lieu de culte le souhaitent, ils peuvent exiger le passeport vaccinal;

- Le lieu de culte peut alors être rempli au maximum de sa capacité;
- L'hygiène des mains demeure, il n'y a plus de distance à respecter, les gens doivent toutefois porter le masque en tout temps.
- Il est évident que le ministre et les intervenants liturgiques retirent leur masque pour accomplir leurs fonctions.

La souplesse est assez large. Par exemple, la veille de Noël, si dans une église il y a plus d'une célébration, il est alors possible pour les responsables de déterminer que la célébration de telle heure se fera avec passeport vaccinal et que l'église puisse alors être remplie au maximum de sa capacité; et que pour la ou les autres célébrations qui auront lieu dans cette église la veille de Noël, le passeport ne soit pas exigé, mais que s'appliquent alors la limite de capacité de 250 personnes et les règles sanitaires habituelles.

Cela dit, bien que le passeport vaccinal ait été imposé en certaines circonstances par le gouvernement, cette mesure n'a pas encore été testée devant les tribunaux. Des contestations juridiques sont actuellement en cours, mais on ne connaît pas leur dénouement. Il y a donc un risque pour les responsables d'un lieu de culte que l'imposition du passeport vaccinal soit contestée juridiquement. Il est impossible à ce moment-ci de connaître la manière avec laquelle les tribunaux vont les traiter. **Prudence**, donc.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier



RESPIR propose des activités dans la communauté pour accroître la prise de conscience de soi-même, de richesses humaines et spirituelles permettant de donner du sens à la vie. Dans le but de venir en aide à toute personne qui cherche une aide spirituelle et/ou psychologique, quelles que soient son expérience de vie ou ses croyances, RESPIR vous informe que monsieur Gervais St-Laurent, consultant en relation d'aide, s'est joint à l'équipe formée d'une psychologue et de deux accompagnatrices spirituelles. Vous pouvez prendre rendez-vous pour l'une ou l'autre de ces personnes en composant le 418 725-0278. C'est un service gratuit. On vous demandera une légère contribution pour celles et ceux qui le peuvent afin de permettre à ce service sa continuité.



Ginette Larocque, agente de communications
418 723-3320 poste 110
ginette.larocque@diocesisrimouski.com



Le diaconat féminin – Jadis et bientôt

Auteur : Bernard Pottier

ISBN : 9782872994014 – Lessius 2021 - 142 pages – 21,95 \$

Beaucoup ignorent que, pendant un millénaire, l'Église catholique a reconnu des femmes diaques en son sein. Si le Nouveau Testament recèle peu de traces de leur présence, les témoignages par la suite abondent. Le lecteur trouvera ici un accès solide à leur histoire à travers des portraits de femmes très contrastés.



L'auteur tente enfin d'élucider les raisons de la disparition des femmes diaques. Tout un faisceau de décisions convergentes, caractéristiques de la Réforme grégorienne (XI^e siècle), doivent être bien comprises pour évaluer les chances d'une restauration du diaconat féminin par l'Église d'aujourd'hui.

Bernard Pottier, jésuite, théologien, est directeur du Forum Saint-Michel à Bruxelles. Auteur, entre autres, de La grâce du diaconat (avec A. Borrás. Lessius 1998), il a fait partie de la Commission théologique internationale, puis de la première Commission d'étude sur le diaconat féminin instaurée par le pape François en 2016.



Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi qui précède la publication du jeudi.

Abonnement gratuit !

Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : <http://www.diocesarimouski.com/sd/relais/abonnement.html> ou envoyez votre nom et adresse courriel à servdiocriki@globetrotter.net

Publication d'un communiqué dans Le Relais

Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@diocesarimouski.com



34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5
Tél. : 418-723-3320, poste 0
Télé. : 418-722-8978

Le Relais est publié le jeudi,
à toutes les semaines.

Rédactrice en chef :

Ginette Larocque
418-723-3320, poste 110
ginette.larocque@diocesarimouski.com

Mise en page :

Francine Larrivée
418-723-3320, poste 0
servdiocriki@globetrotter.net

Webmestre :

Yves-Marie Mélançon
418-723-9006
ymelan@diocesarimouski.com

Archevêché de Rimouski : Curie & Services diocésains

34, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H5

Tél. : 418 723-3320 / Téléc. : 418-723-8978

<http://www.diocesarimouski.com> / diocriki@globetrotter.net

CRÉPAULT, Jean - Directeur du projet Cathédrale - jcrepault@hotmail.com	poste 124
CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com	poste 134
CÔTÉ, Jacques - Tribunal ecclésiastique - jacques.cote@diocesarimouski.com	poste 129
DUBÉ, Madone - Adjointe administrative - madone.dube@diocesarimouski.com	poste 107
GOSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net	poste 128
GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@diocesarimouski.com	poste 180
LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcriki@hotmail.com	poste 134
LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@diocesarimouski.com	poste 181
LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@diocesarimouski.com	poste 110
LARRIVÉE, Francine - Secrétaire de l'Archevêque - francine.larrivee@diocesarimouski.com	poste 0
LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com	poste 135
MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellorie@diocesarimouski.com	poste 111
PELLETIER, Yves - Délégué épiscopal à l'administration - ypeltier56@gmail.com	poste 104
PROULX, Marie-Line - Secrétaire - marielineproulx@diocesarimouski.com	poste 106

Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

<http://www.diocesarimouski.com/ipar>

CARDINAL, Pierre - Directeur - ipastorale@diocesarimouski.com 418-721-0167

Vous pouvez consulter
les différents bulletins électroniques
des Services diocésains
sur le site internet du diocèse :

<http://www.diocesarimouski.com/sd/ocs.html>

